R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

CHAPITRE 09

COUR SUPREME

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	6
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	6
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	7
2.1.	PROGRAMME 121: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR COUR SUPREME	8
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	9
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	9
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	9
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	10
2.2.	PROGRAMME 122: CONTROLE DE LA TRANSPARENCE FINANCIERE, DE LA GESTION BUDGETAIRE ET DE LA QUALITE DES COMPTES PUBLICS	17
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	18
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	18
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	18
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	19
2.3.	PROGRAMME 123: CONTRIBUTION A LA CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT	26
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	27
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	27
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	27
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	28
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	31

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 32

3.2. LEÇONS APPRISES 32

3.3. PERSPECTIVES 32

NOTE EXPLICATIVE

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1er janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution,présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2O14, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2014
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 121

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR COUR SUPREME

Responsable du programme

Monsieur NYA FINKE Laurent, Secrétaire Général

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels de la Cour Suprême		
Indicateur	Intitulé:	Taux d'exécution du budget de la Cour Suprême	
	Unité de mesure	%	
	Valeur de référence: Année de référence:	60.0 2013	
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2014	
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES	
	Action 02:	MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES	
	Action 03:	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL À LA COUR SUPRÊME	
	Action 04:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DE LA COUR SUPRÊME	
	Action 05:	MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNEES APPUYEE PAR UNE FONCTION STATISTIQUE A LA COUR SUPREME	
	Action 06:	DÉPENSES COMMUNES DE LA COUR SUPRÊME	
	Action 07:	FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE LA COUR SUPRÊME	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 574 500 000		CP 3 574 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Monsieur NYA FINKE Laurent, Secrétaire Général,		

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Réaliser les formations prioritaires à l'intention du personnel magistrat et non magistrat de la Cour Suprême							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	253 000 000	253 000 000	252 988 600	252 988 600				

Action 02	MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES							
OBJECTIF	Améliorer l'affectation des ressources financières							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	52 000 000	52 000 000	104 000 000	104 000 000				

Action 03 AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL À LA COUR SUPRÊME

OBJECTIF	RAS							
Indicateur	Intitulé:		RAS				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	52 000 000	52 000 000	51 943 815	51 943 815				

Action 04	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DE LA COUR SUPRÊME							
OBJECTIF	RAS							
Indicateur	Intitulé:		RAS				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	345 000 000	345 000 000	344 943 760	344 943 760				

Action 05	MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNEES APPUYEE PAR UNE FONCTION STATISTIQUE A LA COUR SUPREME							
OBJECTIF	Assurer le suivi évaluation des activités programmées de la Cour Suprême							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0				

Action 06 DÉPENSES COMMUNES DE LA COUR SUPRÊME

OBJECTIF	améliorer la productivité de la Cour Suprême							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 668 500 000	2 668 500 000	2 717 227 184	2 717 227 184				

Action 07 FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE LA COUR SUPRÊME

OBJECTIF	Garantir le fonctionnement régulier des services de la Cour Suprême							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	204 000 000	204 000 000	139 738 495	139 738 495				

2014
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 122

CONTROLE DE LA TRANSPARENCE FINANCIERE, DE LA GESTION BUDGETAIRE ET DE LA QUALITE DES COMPTES PUBLICS

Responsable du programme

Monsieur ATEBA OMBALA Marc, Président de la Chambre des Comptes

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration de la gestion des finances et la protection de la fortune publique	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des contrôles programmés
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	30.0 2013
	Valeur Cible Année cible:	65.0 2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	CONTRÔLE ET JUGEMENT DES COMPTES DE L'ETAT
	Action 02:	CONTRÔLE ET JUGEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADMINISTRATIFS
	Action 03:	CONTRÔLE ET JUGEMENT DES COMPTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENCENTRALISÉES
	Action 04:	ASSISTANCE À L'EXÉCUTIF ET AU PARLEMENT
	Action 05:	APPUI AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE LA CHAMBRE DES COMPTES
	Action 06:	VÉRIFICATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARAPUBLIQUES ETN AUTRES ORGANISMES À FONDS PUBLICS
	Action 07:	MISSIONS DE VÉRIFICATION SUR LE TERRAIN
DOTATIONS INITIALES	AE 774 500 000	CP 774 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Monsieur ATEBA OMBALA Marc, Président de la Chambre des Comptes,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 CONTRÔLE ET JUGEMENT DES COMPTES DE L'ETAT

OBJECTIF	Améliorer la production et la qualité des comptes							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	125 000 000	125 000 000	100 219 263	100 219 263				

Action 02	CONTRÔLE ET JUGEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADMINISTRATIFS							
OBJECTIF	RAS							
Indicateur	Intitulé:	RAS					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	15 000 000	15 000 000	9 937 631	9 937 631				

Action 03	CONTRÔLE ET JUGEMENT DES COMPTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENCENTRALISÉES							
OBJECTIF	RAS							
Indicateur	Intitulé:		RAS				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	10 000 000	10 000 000	8 933 920	8 933 920				

Action 04 ASSISTANCE À L'EXÉCUTIF ET AU PARLEMENT

OBJECTIF	Appuyer l'exécutif et le Parlement dans la gouvernance financière et dans le contrôle de l'exécution des lois de finances.							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	609 500 000	609 500 000	615 070 571	615 070 571				

Action 05	APPUI AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE LA CHAMBRE DES COMPTES

OBJECTIF	Améliorer les conditions de travail de la Chambre des Comptes							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0				

Action 06	VÉRIFICATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARAPUBLIQUES ETN AUTRES ORGANISMES À FONDS PUBLICS

OBJECTIF	RAS							
Indicateur	Intitulé:	RAS					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	10 000 000	10 000 000	3 998 920	3 998 920				

Action 07 MISSIONS DE VÉRIFICATION SUR LE TERRAIN

OBJECTIF	RAS							
Indicateur	Intitulé:	RAS					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	5 000 000	5 000 000	0	0				

2014
RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 123

CONTRIBUTION A LA CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT

Responsable du programme

Monsieur ATANGANA Clément, Président de la Chambre Administrative

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer la gestion des contentieux judiciaire et administratif de la Cour Suprême		
Indicateur	Intitulé:	Taux de traitement des recours reçus	
	Unité de mesure	%	
	Valeur de référence: Année de référence:	30.0 2013	
	Valeur Cible Année cible:	65.0 2014	
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: CONTENTIEUX SPECIAL Action 04: APPUI AU FONCTIONNEMENT RÉGULIER DES SERVICES DE LA COUR SUPREME Action 05: GESTION DES GREFFES		
DOTATIONS INITIALES	AE 61 000 000		CP 61 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Monsieur ATANGANA Clément, Président de la Chambre Administrative,		

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 CONTENTIEUX SPECIAL

OBJECTIF	Améliorer la gestion des contentieux spéciaux							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	17 000 000	17 000 000	17 000 000	17 000 000				

Action 04	APPUI AU FONCTIONNEMENT RÉGULIER DES SERVICES DE LA COUR SUPREME							
OBJECTIF	Améliorer les conditions de travail							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	0	0	0	0				

Action 05 GESTION DES GREFFES

OBJECTIF	Améliorer la performance des greffes et la gestion des archives financières de l'Etat							
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	44 000 000	44 000 000	43 997 841	43 997 841				

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

3.2. LEÇONS APPRISES

3.3. PERSPECTIVES 2015